

L'ECHO



La classe en 3 à l'honneur !

Juin 2023 N°63

Des Courtines

Sommaire

Actus Duernoises

Civisme

Conseil Municipal du 8 mai

Fleurissement

Fête du 13 juillet

Club Arc en ciel

Classes en 8

CAD

Théâtre

Bien être et santé

Ecole des Courtines

Cinéma

En Juillet

l'EDC sera monté par la Maison des Jeunes

Afin de limiter au maximum le risque d'erreur,
les articles doivent nous parvenir **le 15 du mois au plus tard**
et sur l'adresse suivante :

echo.des.courtines@duerne.fr



RAPPEL CIVISME SUR LA COMMUNE

Suite à plusieurs actes d'incivilité sur la commune, il convient de rappeler quelques règles de civisme

- **Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les aires de jeux pour enfants. Les propriétaires de chiens sont dans l'obligation de ramasser les déjections de leur animal.**
- **Il est interdit de jeter sur la voie publique ou dans les lieux public (Stade, WC, Halle couverte, préau de l'ancienne école), des déchets, bouteilles, mégos de cigarettes....**
- **Les lieux clos, en particulier la cour de la nouvelle école, sont interdites d'accès sans autorisation de la mairie.**
- **Le « squat » des toilettes publiques n'est pas autorisé. Le libre accès doit être maintenu pour les personnes de passage**

Toute personne ne respectant pas ces règles est susceptible d'être convoqué en mairie (accompagné d'un parent pour les personnes mineures). En effet, en sa qualité d'officier de police judiciaire, le maire peut dresser un procès-verbal qui sera ensuite adressé au procureur de la République pour d'éventuelles actions pénales.

Le Maire
Benoit VERNAISON





PROCES-VERBAL RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 11 MAI 2023 – 20H30

L'an deux mille vingt-trois, le onze du mois de mai, à vingt heures trente minutes, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (C. G. C. T.), s'est réuni en session ordinaire, le Conseil Municipal de la commune de DUERNE, sous la présidence de Monsieur Benoit VERNAISON, Maire, en ses lieux habituels.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04/05/2023

Quorum : 8

Présents : M. Benoit VERNAISON ; M. Cédric FONT ; Mme. Marie Thérèse FAYOLLE ; Mme. Claudie BARCET ; Mme. Marie-Line BALMONT ; M. Laurent GIAUFFRET ; Mme. Elodie MARION ; Mariane MASSON ; M. Maurice PETRE.

Secrétaire de séance : M. Cédric FONT

Absents excusés : Mme. Marie Dominique CHEVRON ; Mme. Noémie VILLARD ; Mme. Isabelle BALLAS ; M. Romuald BANSE ; M. Anthony CUNHA ; M. Yves MAHY

ORDRE DU JOUR

- ☐ Approbation du Procès-Verbal de la séance du jeudi 6 avril 2023
- ☐ Convention à passer avec la CCMDL concernant le raccordement électrique de la STEP
- ☐ Demande de subvention au titre des amendes de polices
- ☐ Demande de subvention au Département pour l'aménagement des abords des vestiaires
- ☐ Avenant marché vestiaires
- ☐ Avancement du projet des vestiaires
- ☐ Avancement du projet du quartier « Les maisons du Lavois »
- ☐ Convention occupation du local du bar associatif
- ☐ Diverses demandes de subventions
- ☐ Questions diverses

☐ **APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06/04/2023** : M. le Maire après avoir résumé les points à l'ordre du jour et sans remarque complémentaire demande aux conseillers d'approuver le précédent procès-verbal de séance, ce qu'ils acceptent à l'unanimité

☐ **CONVENTION A PASSER AVEC LA CCMDL CONCERNANT LE RACCORDEMENT ELECTRIQUE DE LA STEP**

M. le Maire explique au conseil municipal que la Communauté de communes des Monts du Lyonnais a construit en 2019 une nouvelle station d'épuration sur la commune de Duerne. Des travaux d'électrification ont été nécessaires et ont été réalisés par le SYDER.

La CCMDL n'adhérant pas au SYDER, il a été convenu entre les parties, que le SYDER et la commune de Duerne contractualisent ensemble pour le remboursement du reste à charge. Charge à la commune de se faire rembourser par la CCMDL, compétente en matière d'assainissement.

Les travaux s'élèvent à 43 611,60€ auquel il est déduit la participation du SYDER de 17 444,64€.

Par conséquent la participation communale reste de 26 166,96€ pour ces travaux d'extension des réseaux électriques

La commune a fait le choix de payer le SYDER sur 15 ans avec un taux de répercussion de 8,30%. Le montant total versé par la commune sur 15 ans s'élève donc à 32 577,87€

Il est convenu entre les parties que l'étalement sur 15 ans est un choix communal qui ne sera pas pris en charge par la CCMDL.

Il est donc proposé de signer une convention avec la CCMDL pour que celle-ci rembourse à la commune de Duerne la somme de 26 166,96€ en un seul et unique versement.

Le conseil accepte à l'unanimité de signer cette convention avec la CCMDL.

☐ **DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DES AMENDES DE POLICE**

Monsieur le Maire explique au conseil municipal le projet de sécurisation de la rue des écoles. En effet, la rue des écoles n'est pas du tout sécurisée pour les personnes qui se rendent à pied à l'école, à la salle des fêtes ou bien au stade.

Il est prévu d'aménager un chemin réservé aux piétons le long de cette rue, pour rejoindre le trottoir déjà créé devant l'école.

De plus, il est prévu d'installer 2 ralentisseurs en début et en fin de voie afin de faire ralentir les véhicules.

Monsieur le Maire dépose sur le bureau de l'Assemblée un devis estimatif qui s'élève à la somme de 13 892,39€ HT soit 16 670,87€ TTC.

Le conseil décide à l'unanimité de demander une subvention au titre des amendes de police pour ce projet.

☐ **DEMANDE DE SUBVENTION AU DEPARTEMENT DU RHONE POUR L'AMENAGEMENT AUX ABORDS DES VESTIAIRES**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que la commune est en train de terminer la construction de ses nouveaux vestiaires à l'usage des clubs de foot, rugby et de VTT, ainsi que pour l'école.

Afin de mettre en place un véritable lieu de rencontre et de partage, il présente le projet d'aménagement des abords de ces vestiaires.

Il explique que le coût de cet aménagement est estimé à 386 950€.

Il propose au conseil municipal de solliciter le Département du Rhône une subvention à hauteur de 50% du montant du projet soit 193 475€. Le conseil accepte à l'unanimité

☐ **AVENANT MARCHÉ DES VESTIAIRES**

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le projet d'avenant n°1 de l'entreprise NOCA. En effet, Le réseau d'eau chaude était prévu initialement dans les dalles mais finalement il faudrait le faire passer dans un vide technique dans un sous-plafond. Il convient donc de passer un avenant avec l'entreprise NOCA titulaire du lot « Plâtrerie Peinture » pour un montant de 2 421€ HT.

☐ **AVANCEMENT PROJET DES VESTIAIRES**

Les coffrets de volets roulants ont été changés pour que le menuisier puisse venir poser les menuiseries. La date prévue de livraison à fin juillet ne sera pas respectée. Concernant l'assainissement, la commune est en attente de convention avec le propriétaire des terrains voisins pour pouvoir passer le réseau.

☐ **AVANCEMENT PROJET DES MAISONS DU LAVOIRS**

La pose de la 1^{ère} pierre pour la résidence de Solidair'Aidants a eu lieu le 3 mai.

Le local commercial sera livré fin juin 2024.

☐ **CONVENTION D'OCCUPATION DES LOCAUX « LA PAUSE DUERNOISE »**

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que les locaux de la Pause Duernoise appartiennent à la commune. Il convient de signer une convention avec l'association afin de mettre à disposition ce local. Le conseil municipal décide de fixer un loyer annuel de 200€ pour ce local.

La commune leur affectera la licence IV lorsqu'ils auront le permis d'exploiter.

☐ **DIVERSES DEMANDES DE SUBVENTIONS**

La commune présente les diverses demandes de subventions reçues en mairie :

- Les amis de la Bibliothèque : 2 500€
- Club de foot Hauts Lyonnais : 40€ par élèves duernois soit 640€
- Lycée des Monts du Lyonnais : refusé

☐ **QUESTIONS DIVERSES**

- La fabrik souhaite organiser un festival « La Mort et nous » sur Duerne du 3 au 5 novembre 2023
- Le cyclo des monts passera par Duerne le samedi 10 juin.

- Le SYDER va estimer la pose de panneaux photovoltaïques sur le Garage VENET et sur la Boulangerie.
- Les parcours Randoland sont à tester avant fin mai
- **Les prochaines réunions de conseil municipal auront lieu le jeudi 8 juin et le jeudi 6 juillet**

Fin de séance à 22h.

Le Maire,
Benoit VERNAISON

Affiché en Mairie le 12/06/2023



CONCOURS FLEURISSEMENT 2023

La commune organise chaque été un concours des maisons fleuries, **ouvert à tous**, afin de récompenser les actions menées par les particuliers en faveur de l'embellissement du village.

Vous pouvez vous inscrire dans une des catégories suivantes :

Maison - Ferme - Décors sur rue - Les petits jardiniers

Parallèlement, il est également possible de vous inscrire au concours des **Jardins potagers**.

✿ Pour les maisons fleuries, 4 notes sont attribuées :

- ❖ la présentation : aspect visuel, harmonie des formes, couleurs et volumes
- ❖ la diversité des espèces
- ❖ la propreté
- ❖ l'initiative en faveur du développement durable

✿ Pour les jardins potagers, 3 notes seront attribuées :

- ❖ Une pour la diversité des légumes
- ❖ Une pour les bonnes pratiques de jardinage
- ❖ Une pour l'esthétique du jardin

Nous invitons également les petits jardiniers à participer avec leurs créations : carrés fleuris ou potagers , nichoirs , hôtel à insectes ou toute autre installation/décoration qui s'inscrit dans la préservation de l'environnement et le développement durable, récompense à la clé !

La photo coup de cœur sera choisie parmi toutes les photos envoyées sur l'adresse mail ; fleurissement@duerne.fr . Rappel ; photos immortalisées tout au long des saisons sur vos parterres, compositions florales ou paysagères et vos potagers , à tout moment de l'année

L'important est de participer, pour le plaisir de tous !

Inscrivez-vous à l'aide du coupon réponse ci-dessous, à déposer avant le mardi 02 août 2023 à la mairie ou à la boulangerie « Le rendez-vous des saveurs ».

Un grand merci à vous.

 Inscription au concours fleurissement et / ou jardin potager

Nom et prénom :

Adresse :

Je m'inscris au concours : (cocher la catégorie)

- ✿ Maisons fleuries, catégorie : ☐ maison individuelle ☐ décor sur rue ☐ ferme
- ✿ Jardins potagers
- ✿ Les petits jardiniers

Commission Fleurissement – Développement Durable

Nous vous rappelons que l'adresse mail fleurissement@duerne.fr attend vos photos !

N'hésitez pas à envoyer les photos de vos fleurs, parterres, compositions florales, paysagères ou potagères afin d'immortaliser toutes les saisons de l'année !

En fin d'année, une photo coup de cœur sera mise à l'honneur !

Quelques photos nous ont déjà été envoyées ! Mais nous en attendons davantage !!

Alors à vos objectifs !



BAL & FEU D'ARTIFICE

Jeudi 13 Juillet 2023

Barbecue festif à partir de 20h

Feu d'artifice à 23h

Suivi d'un bal populaire

Tarifs :

Repas : entrée, grillade-frites, fromage, tarte : 13€

Assiette grillade-frites 5€

Barquette de frites 2€

Organisé par le CCAS



CLUB ARC-EN-CIEL DU SOIR

Pendant les deux mois de juillet et d'août le club fonctionnera comme les années précédentes : les jeudis, la salle M. Déal ouvrira ses portes pour accueillir ceux qui veulent jouer aux cartes par exemple mais il n'y aura pas de service boisson organisé. Ceux qui le désirent peuvent se retrouver pour la pétanque.

On rappelle à ceux qui souhaitent participer au voyage d'automne qu'il faut se faire inscrire pour le 31 juillet au plus tard.

Notez aussi que saison prochaine démarrera **le jeudi 31 août** ; ceux qui le souhaitent peuvent se retrouver dès 12 h à la salle M. Déal pour un pique-nique.
BON ETE A TOUTES ET A TOUS

Les classes en 8

Cette année
c'est les demi-décades
pour la 8 !!!

Date à réserver pour se retrouver et fêter ces
retrouvailles comme il se doit !

le samedi 11 novembre 2023

midi - minuit

Réservation à venir à la rentrée



Du 4 juin au 2 juillet

RANDO - VTT - RUNNING

Les Chevreuils du Printemps DUERNE

3ème Edition

6 km - 13 km - 19 km

DEPART : Parking bas du village

Animation sur tous les parcours :

« TrouveMonGalet ! »

Participation libre

(Boîte aux lettres à disposition au départ)



COMITÉ D'ANIMATION DUERNOIS

Plus d'infos : www.cad-duerne.fr



Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident

Ne pas jeter sur la voie publique

STAGE THEATRE

mascarade
cours de théâtre



Du 10 au 13 juillet

De 9h à 17h

Salle des fêtes de Duerne

9h à 12h : improvisations théâtrales

Pique-nique et jeux de société le midi

14h à 16h30 : jeux sportifs

25 € la journée

80 € les 4 jours

Goûter

Inscriptions et renseignements:
mascarade.theatre@gmail.com

06 48 40 98 51



Bien Être et Santé



Les premiers pas de la relation parents/enfant

Il n'y a pas d'école pour être parents...

Nous devenons mère et père à la venue de cet enfant. Parfois nous sommes désemparés devant ce si petit enfant que nous avons dans les bras.

- J'ai envie là de vous reparler de la **symbiose parent/enfant** que j'ai déjà évoqué dans les précédents articles : Bébé et Vous êtes connectés.

C'est à dire que ce que vous ressentez, il le ressent également et inversement.

C'est peut-être là la source du fameux **instinct maternel** ou bien **paternel** : nous savons à l'intérieur de nous de quoi notre enfant a besoin.

Faites-vous confiance, malgré les « on dit », les conseils, les jugements. Vous êtes son parent, vous êtes en symbiose avec votre bébé, vous savez ce dont il a besoin.

Parfois bien sûr vous pouvez avoir besoin d'une aide extérieure et c'est normal mais écoutez toujours cette voix intérieure qui vous souffle ce qui se passe...

Dans l'autre sens, cette symbiose permet à bébé de **ressentir** tout ce que vous ressentez. La joie comme la tristesse. Pensez à expliquer à bébé ce qui se passe en vous, ce que vous ressentez et pourquoi ; afin qu'il ne s' imagine pas que ces **émotions** sont dues à lui même ; ou bien sont les siennes. Cela fera des mémoires en moins à nettoyer ensuite !!

Bébé a aussi ses propres émotions : frustration, tristesse, colère, joie, peur et pleins d'autres ! Il les ressent et les exprime par son agitation, son comportement, ses pleurs.

Je vous invite au maximum à accueillir ses émotions et à mettre des mots dessus afin qu'il se sente reconnu et entendu.

Je vois tellement d'adultes qui n'ont pas été accueillis enfant qu'ils ont un sacré stock d'émotions à évacuer ensuite et surtout un gros travail pour apprendre à se connaître et oser être Soi. Car quand l'enfant n'est pas entendu, quand ses émotions sont niées :

- mais non, tu n'es pas triste !

- mais non, pas besoin d'avoir peur !

- tu ne vas pas te mettre en colère pour ça ?!

- tétine dans la bouche pour le calmer (et qu'il arrête de pleurer surtout) etc...

Et bien cet enfant perd confiance en ses capacités car son parent représente le savoir, l'expérience. Si son parent dit qu'il ne ressent rien ou qu'il ne doit rien ressentir et que lui il ressent quelque chose, il va apprendre à enfermer ses émotions, à jouer le rôle qu'on attend de lui...

Cela se joue si tôt dans la vie...

Si cette partie vous intéresse en tant qu'adulte, je vous laisse aller lire cet article :

<https://www.harmonyz.fr/osser-etre-soi>

Le **cadre** est également important pour bébé car il est garant de sa sécurité physique et affective.

C'est tout cet équilibre qui est à créer entre amour, accueil et sécurité afin de garantir le meilleur développement émotionnel pour notre enfant.

Par exemple, la colère est une émotion qui donne l'énergie de changer ce que nous trouvons injuste. Pour cela elle est honorée. Mais il y a des limites : ne rien casser et ne faire de mal à personne !

Parlons maintenant du **développement moteur** de bébé.

Bébé va découvrir naturellement sa motricité, tout d'abord basée sur les réflexes, elle va se transformer petit à petit en motricité fine et volontaire afin de lui permettre de faire ce qu'il a envie.

Je ne vais pas vous faire un cours sur les différents stades sur développement moteur car il y a pleins de livre qui abordent très bien ce sujet. J'ai plutôt envie de vous inviter à poser votre bébé au sol le plus possible, sur un tapis pour que ce soit plus confortable avec des jeux adaptés à son âge. Et puis d'être avec lui, de le regarder, de jouer avec lui quand vous pouvez.

Évitez au maximum les cosys et transat (saut en car de reflux pour le temps de la digestion) afin que l'axe de sa colonne soit bien respecté et sa motricité la plus libre possible !

Certains réflexes, pour différentes raisons, vont pouvoir rester et gêner la motricité volontaire et le développement de l'enfant sur tous les plans. Cela peut être travaillé avec un professionnel formé en réflexes archaïques. Des tensions physiques et /où émotionnelles peuvent également le gêner. Pensez-y si vous voyez votre enfant souffrir dans certaines positions. Elles peuvent également gêner l'allaitement ou la tétée au biberon.

Fanny thérapeute cranio-sacrée

.....

Etre parent d'un petit enfant

La vie d'un parent d'un petit enfant est riche et belle, intense, enseignante, mais prenante! Prendre du temps pour soi, se faire accompagner le temps d'une ou quelques séances de Relaxation, de Sophrologie pour se poser, respirer, se détendre peut permettre de recharger les batteries et de revenir plus disponible auprès du petit enfant, de la famille ; il est aussi possible d'intégrer un cours collectif, de rejoindre les ateliers proposés tout au long de la saison ; pour plus d'infos www.relaxationharmonie-sylviebouteille.com.

Sylvie – Sophrologue et Thérapeute Psycho-corporel

Article co-rédigé par les thérapeutes de Duerne

Fanny Aladenise

34 route de Bordeaux 06 20 72 94 27 www.harmonyz.fr

Sylvie Bouteille

24 route de Bordeaux 06 08 42 04 03 www.relaxationharmonie-sylviebouteille.com

La gazette des écoliers

Mai / Juin

Notre nouvelle marelle.

Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont proposé des idées pour décorer notre marelle.

Ensuite, Adélaïde Klein a peint les motifs que nous avons choisis.

Les élèves de CM



Sorties : « découvrir la nature nature » avec les enfants de la classe maternelle.

Sur ce mois de mai nous avons réalisé trois sorties dans la nature sur les sentiers de Duerne.

Même si nous n'avons pas toujours eu un temps très clément, les enfants ont pu découvrir leur environnement proche, le printemps, la forêt, les couleurs, les insectes ... Pour chaque sortie, ils devaient, par groupe, chercher des éléments de la nature.

Nous avons terminé ce module par une randonnée plus longue le mardi 30 mai. Ainsi nous sommes partis le matin à 8 h 30 du hameau de La lienne à St Martin en haut pour revenir sur Duerne.

C'est donc un parcours de 4, 5 km qui a été réalisé par tous les enfants de la classe maternelle qui ont très bien marché. Après ce bel effort, nous avons pris le pique nique à la Madone. De belles découvertes juste à côté de chez nous et de beaux moments partagés.

Merci à tous les accompagnateurs qui nous ont permis de réaliser ces sorties.

CHASSE AUX TRESORS

Osez le nature



Un vrai plaisir de cinéma !

LES GARDIENS DE LA GALAXIE 3

ACTION, FANTASTIQUE, SCIENCE FICTION
2H30 / Mai 2023 / De James Gunn
Avec Chris Pratt, Zoe Saldana, Dave Bautista
A partir de 8 ans



Notre bande de marginaux favorite a quelque peu changé. Peter Quill, qui pleure toujours la perte de Gamora, doit rassembler son équipe pour défendre l'univers et protéger l'un des siens. En cas d'échec, cette mission pourrait bien marquer la fin des Gardiens tels que nous les connaissons.

Un bijou, un film bouleversant

JE VERRAI TOUJOURS VOS VISAGES

DRAME / 1H58 / Mars 2023 / De Jeanne Herry
Avec Adèle Exarchopoulos, Dali Benssalah, Leïla Bekhti



Depuis 2014, en France, la Justice Restaurative propose à des personnes victimes et auteurs d'infraction de dialoguer dans des dispositifs sécurisés, encadrés par des professionnels et des bénévoles comme Judith, Fanny ou Michel, Naïm, Issa, et Thomas, condamnés pour vols avec violence, Grégoire, Nawelle et Sebaine, victimes de homejacking, de braquages et de vol à l'arraché, mais aussi Chloé, victime de viol incestueux, s'engagent tous dans des mesures de Justice Restaurative. Sur leur parcours, il y a de la colère et de l'espoir, des silences et des mots, des alliances et des déchirements, des prises de conscience et de la confiance retrouvée... Et au bout du chemin, parfois, la réparation.

Le succès de Disney en images réelles

LA PETITE SIRENE

AVENTURE, DRAME, FAMILLE, FANTASTIQUE
2H15 / Mai 2023 / De Rob Marshall
Avec Halle Bailey, Melissa McCarthy, Jonah Hauer-King
Séances en salle et en plein air



Ariel, la benjamine des filles du roi Triton, est une jeune sirène belle et fougueuse dotée d'un tempérament d'aventurière. Rébellée dans l'âme, elle n'a de cesse d'être attirée par le monde qui existe par-delà les flots. Au détour de ses escapades à la surface, elle va tomber sous le charme du prince Eric. Alors qu'il est interdit aux sirènes d'interagir avec les humains, Ariel sent pourtant qu'elle doit suivre son cœur. Elle conclut alors un accord avec Ursula, la terrible sorcière des mers, qui lui accorde le pouvoir de voir sur la terre ferme, mais sans se douter que ce pacte met sa vie et la couronne de son père en danger...

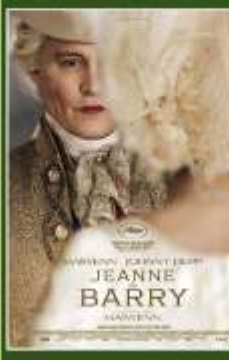
Séances	Du 7 au 20 juin	
	LES GARDIENS DE LA GALAXIE 3	JE VERRAIS TOUJOURS VOS VISAGES
BRULLIOLES	Jeu 8 juin 18h	Jeu 8 juin 21h
BRUSSEU		
CHAZELLES	Ven 9 juin 18h	Ven 9 juin 21h
CHEVRIERES		Mar 13 juin 20h30
DUERNE		Ven 16 juin 20h30
FONTANES	Sam 17 juin 17h	Sam 17 juin 20h30
GRAMMOND		
HTE RIVOIRE		Sam 10 juin 20h30
MONTROTIER	Mer 14 juin 17h	Mer 14 juin 14h30 & 20h30
ST CLEMENT	Sam 17 juin 17h	Sam 17 juin 20h30
ST LAURENT	Mar 13 juin 18h	Mar 13 juin 21h
ST HEAND	Mer 7 juin 17h45	Mer 7 juin 20h30
VIOLAY	Sam 10 juin 21h	Ven 9 juin 20h30
VIRIGNEUX	Dim 18 juin 17h	

Du 21 juin au 8 juillet	
LA PETITE SIRENE	JEANNE DU BARRY
Ven 7 juillet 22h <i>Séance en plein air</i>	Jeu 22 juin 20h30
Ven 23 juin 18h	Ven 23 juin 20h30
Ven 30 juin 22h <i>Séance en plein air</i>	
Mer 28 juin 17h	Mer 28 juin 14h30 & 20h30
Mer 21 juin 17h45	Mer 21 juin 20h30
Sam 24 juin 18h	Sam 24 juin 20h30
Sam 8 juillet 22h <i>Séance en plein air</i>	

Une fresque d'une indéniable beauté

JEANNE DU BARRY

DRAME, HISTORIQUE, ROMANCE
1H56 / Mai 2023 / De Mariwenn
Avec Mariwenn, Johnny Depp, Benjamin Lavernhe



Jeanne Vaubernier, fille du peuple aide de s'élever socialement, met à profit ses charmes pour sortir de sa condition. Son amour, le comte Du Barry, qui s'enrichit largement grâce aux galanteries liciteuses de Jeanne, souhaite la présenter au Roi. Il organise la rencontre via l'entremise de l'influent duc de Richelieu. Celle-ci dépasse ses attentes : entre Louis XV et Jeanne, c'est le coup de foudre. Avec la courtoisie, le Roi retrouve le goût de vivre - à tel point qu'il ne peut plus se passer d'elle et décide d'en faire sa favorite officielle. Scandale : personne ne veut d'une fille des rues à la Cour.

L'EAU DANS TOUS SES ETATS

En relation avec l'association LIANE et le tiers-lieu LE TREUIL, nous vous proposons sur mai et juin, 3 films et 4 soirées projections + discussions autour du thème de l'eau et des problématiques actuelles.



DOCUMENTAIRE / 2019 / 87 min
De Jérôme Fritel

Après l'or et le pétrole, voici venu le temps de la ruée vers l'eau. Les populations augmentent, l'agriculture s'étend, ajoutée à cela, la pollution et le réchauffement climatique... Partout sur le globe, la demande en eau explose. De quel attirer les convoitises des géants de la finance qui ont décidé de s'attaquer à ce secteur...

Samedi 10 juin 18h
VIOLAY

MAIN BASSE SUR L'EAU
avec LE TREUIL



DOCUMENTAIRE / nov 2021 / 1h29
De Aïssa Maïga

Marcher sur l'eau a été tourné dans le nord du Niger entre 2018 et 2020 et raconte l'histoire du village de Tatière, victime du réchauffement climatique, qui se bat pour avoir accès à l'eau par la construction d'un forage.

Dimanche 18 juin 20h30
VIRIGNEUX
MARCHER SUR L'EAU
avec l'association LIANE

Tout le programme en avant-première avec la **NEWSLETTER**

Inscription sur le site : www.cinemontsdulyonnais.fr

TARIFS :

NORMAL 5 € / REDUIT (- de 16 ans) 3,5 €

PASS Région : 1 € / 3D : +1 €

Abonné ADULTE 4,50 € / Abonné JEUNE 3 €

Carte abonné annuelle : ADULTE 3 € - JEUNE 2 €

CONTACTS VILLAGES

BRULLIOLES Juri SOLA 07 71 25 31 83
BRUSSEU Alain MONEYRON 06 31 63 20 24
CHAZELLES Daniel MINTION 06 95 89 92 94
CHEVRIERES Jean-Yves DURAND 06 60 80 67 17
DUERNE Jérôme BARANGE 06 78 89 57 99
FONTANES Nicolas MARTINS 06 62 22 36 58
GRAMMOND André PITAVAL 04 77 20 74 37
HAUTE-RIVOIRE Caroline PAYMAL 06 50 56 10 07
MONTROTIER Jean-Yves LAVAL 06 58 38 25 94
ST CLEMENT Marie-Gabriel GAYNON 06 06 97 98 28
ST HEAND Dominique COPERE 04 77 30 91 70
ST LAURENT Ginette DECULTIEUX 06 83 40 49 98
VIOLAY Nicolas JOUBERT 06 51 72 39 28
VIRIGNEUX Denis MASSET 04 77 94 42 79



Powering Business Worldwide

Eaton eMobility recrute à Montrottier

Imprimerie Louis Beyron Chazelles/Lyon

PAUSE ESTIVALE
du 9 juillet au 24 août
Reprise des séances
le vendredi 25 août

BON ETE

CINE MONTS DU LYONNAIS
7 juin 2023
8 juillet 2023
www.cinemontsdulyonnais.fr
Tél : 07 71 25 31 83

